

BAC PRO Agroéquipement



*Titre à Finalité Professionnelle délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
et inscrit au RNCP sous le n°RNCP38384 jusqu'au 01/09/2028*

Public concerné nombre

Tout jeune souhaitant travailler dans le milieu agricole et notamment le machinisme - (Promotions de 20 à 25 alternants).

Prérequis Modalités et délai d'accès

- Accès en Seconde après une classe de 3ème
- Accès direct en 1ère après un CAP(A) ou une Seconde Professionnelle Agricole

Présentation générale

- Le titulaire de ce BAC PRO est chargé de conduire des chantiers de mise en œuvre de production végétale en veillant à la sécurité, au matériel et aux équipements dont il assure l'entretien courant.
- Capable de s'adapter à toutes les situations, il fonde ses choix en fonction de critères techniques, agronomiques, agroécologiques et économiques. Il peut formuler des propositions pour améliorer le fonctionnement du chantier.
- En outre, il doit savoir communiquer avec les partenaires de l'entreprise.
- Il peut exercer son activité dans une exploitation agricole, une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA), une entreprise de travaux agricoles, une station de stockage et de conditionnement de produits agricoles.

Statuts possibles

- 2nde professionnelle : sous statut scolaire ou par apprentissage
- 1ère professionnelle et Terminale professionnelle : par apprentissage

Objectifs

- Acquérir un diplôme de niveau IV.
- Obtenir la qualification professionnelle pour l'installation.
- Développer des compétences professionnelles solides permettant un accès à l'emploi durable.

Contenu de la formation

➔ **En milieu professionnel** : 60 semaines en entreprise.

➔ **En cours à la MFR** :

Modules d'enseignement général :

MG1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel

MG2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation

MG3 : Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles

MG4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

Temps forts :

- Atelier, soudure, découpe plasma, réalisation de chantiers agricoles, conduite de matériels

- Visites et chantiers d'études

- Montage de matériel neufs

- Réalisation de chantiers agricoles

- Journées techniques (JA, CUMA, ETA)

- Sorties, voyage d'étude (Innov-Agri, Sommet de l'Élevage, Salon de l'Agriculture, stage à l'étranger)

- Réalisation de projets : Pommes de terre Resto du Cœur, Filofête

Modules d'enseignement professionnel :

MP5 : Choix d'un équipement dans un contexte de transitions

MP6 : Organisation des chantiers d'agroéquipement

MP7 : Caractérisation des technologies et de leurs évolutions dans les agroéquipements

MP8 : Mise en œuvre des équipements en sécurité

MP9 : Réalisation des opérations de maintenance

MAP : Module d'adaptation professionnelle

**MAISON FAMILIALE RURALE
DU PERIGORD VERT**

Contact : Servan LEGEROT
Coordonnateur pôle formations Agricoles

Château de la Filolie - CS 89201 - 24800 THIVIERS
Tél. 05 53 55 15 22 - mfr.thiviers@mfr.asso.fr - www.filolie.com

Modalités pédagogiques

▪ Moyens pédagogiques :

- Exercices, capitalisation de l'expérience professionnelle, jeux de rôles, exposés, film, vidéo...
- Locaux modernes et fonctionnels, équipés numériquement (TBI, VPI, salle informatique 25 postes)
- Plateau technique avec piste de conduite, parcelles pédagogiques, atelier équipé, espace magasin, espace soudure avec 6 postes fixes, matériels et engins agricoles (tracteurs, quad, tracteurs tondeuses, pulvérisateur, ...)

▪ Méthode d'apprentissage basée sur l'expérience professionnelle

▪ Modalités :

- Alternance cours à la MFR et entreprise, théorie en salle + mise en pratique atelier + périodes en milieu professionnel, projets. Entreprises avec tuteur désigné

Compétences, capacités professionnelles visées

▪ Organisation et Réalisation de travaux agricoles mécanisés :

Réaliser des chantiers conformément à un cahier des charges et à des objectifs, et s'intégrer dans un processus de production en prenant en compte les transitions

▪ Conduite des matériels et des installations :

Assurer une production conforme aux objectifs de l'entreprise dans le respect de la sécurité des biens, des personnes, et de l'environnement

▪ Maintenance des machines et des équipements :

Assurer l'entretien courant des machines, les opérations de maintenance, de diagnostic et de remisage du matériel

Durée

Le BAC PRO se déroule sur 3 ans en alternance.

Lieux

Formation : MFR du Périgord Vert - La Filolie 24800 THIVIERS

Stage ou Apprentissage : en Entreprise à choisir en fonction du lieu de résidence de l'élève. (Un trajet de 30 minutes maximum depuis le lieu de résidence de l'élève vers l'entreprise est conseillé.)

Coût de la formation	Scolarité	Acompte voyage d'études	Cotisation à l'association	Frais d'inscription à régler uniquement si nouvel élève	TOTAL
2nde scolaire	533 €	50 €	25 €	37 €	645 €
2nde apprentissage	0 €	50 €	25 €	0 €	75 €
1ère apprentissage	0 €	50 €	25 €	0 €	75 €
Tle apprentissage	0 €	- / -	25 €	0 €	25 €

En apprentissage : les frais de formation sont pris en charge dans leur totalité par l'OPCO de la filière agricole : OCAPIAT.

Coût hébergement/restauration	4 nuits	3 nuits	Demi-Pension
2nde scolaire ou 2nde apprentissage	1853 €	1674 €	- / -
1ère apprentissage	1962 €	1774 €	1209 €
Tle apprentissage	2070 €	1870 €	1274 €



Rémunération des participants

Gratification des stagiaires :

- Le Décret n° 2014-1420 du 27/11/2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages précise que la gratification par la structure de stage est obligatoire dès lors que le jeune stagiaire est présent à partir de la 463ème heure (soit 13 semaines), même de façon non continue. Le montant minimal de cette gratification est fixé à 15 % du plafond horaire de la Sécurité Sociale pour les conventions de stage à compter du 01/09/2023, soit 29 € au 01/01/2024. La gratification est versée mensuellement, elle est due à compter du 1er jour du 1er mois du stage ou de la période de formation en milieu professionnel.
- Allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) : versée par l'Etat (Décret n° 2023-765 du 11/08/2023). Les montants et conditions de versements sont précisés dans l'Arrêté du 11/08/2023. (+ d'infos sur <https://www.asp-public.fr/aides/allocation-en-faveur-des-lyceens-professionnels-dans-le-cadre-de-la-valorisation-des-PFMP>)

Rémunération des apprentis :

Le salaire d'un apprenti est calculé en pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel (SMC), s'il existe. Son montant dépend également de l'âge de l'apprenti et du nombre d'années en contrat d'apprentissage.

Contact

MFR du Périgord Vert
05 53 55 15 22 / mfr.thiviers@mfr.asso.fr

Formateurs, animateurs et intervenants

Une équipe d'enseignants qualifiés, forte de plus de 30 ans d'expérience dans l'enseignement agricole et dans la conduite d'exploitations agricoles.

Suivi de l'action

- Un positionnement individuel est réalisé en début de formation.
- Un livret d'alternance permet le suivi quotidien du contenu de la formation. Des évaluations formatives sont mises en place chaque semaine.
- A chaque retour d'alternance un bilan de la période écoulée est réalisé collectivement, et un bilan individuel des activités en entreprise est conduit. Tout est formalisé dans le livret d'alternance.
- Deux visites d'entreprise d'alternance sont programmées chaque année, ainsi qu'autant de contacts téléphoniques que nécessaire.

Évaluation de l'action

Évaluation de la satisfaction :

A chaque fin de semaine de formation, un bilan collectif est réalisé et présenté à la direction. Une évaluation à froid est envoyée à chaque élève et leurs parents, et leur tuteur dans les deux mois après la fin de la formation.

Évaluation du degré d'acquisition :

Le BAC PRO est un diplôme de niveau IV qui se déroule sur 3 ans en contrôle continu en cours de formation + épreuves terminales du Ministère de l'Agriculture.

Passerelles et débouchés possibles

Métiers visés :

- Ouvrier agricole polyvalent (ROME : A1416),
- Conducteur d'engins agricoles et forestiers (ROME : A1101),

Poursuite d'études possible en BTS A Génie des équipements agricoles, BTS A ACSE, BTS Techniques et services en matériels agricoles, DUT Génie Biologique option Agronomie.

